



VADE MECUM

N°6

Vendredi 12 novembre 2021

Non au harcèlement !

Il fut un temps pas si lointain où dans les établissements scolaires, et aussi ailleurs dans la société, la loi du plus fort régnait. Celui ou celle qui voulait s'imposer en tant qu'élève dominant organisait sa « bande » pour embêter un ou plusieurs élèves. L'agresseur faisait peur et l'agressé était vu comme un faible.

Aujourd'hui, ce que l'on nomme le harcèlement, c'est-à-dire l'acte répété d'une violence verbale ou physique envers un autre élève, est devenu un délit sanctionné par la loi. Désormais, c'est le harceleur qui doit avoir honte de son attitude et le harcelé qui doit être protégé. Tant mieux !

Au sein de notre école et de notre collège, nous sommes vigilants au quotidien pour déceler les attitudes à proscrire. Par nos actions de prévention et de sensibilisation, nous essayons de mettre en œuvre les conditions pour que ce genre d'attitude ne se vive plus. Sinon, ce sont les sanctions qui s'imposent, évidemment.

De cette manière, l'axe « coopérations » présent dans notre projet éducatif peut s'affirmer. En tant que parent, vous pouvez aussi en discuter avec votre enfant. Lui demander son avis, ce qu'il vit, ce qu'il voit. Le sensibiliser aussi à l'usage négatif des réseaux sociaux, là où beaucoup de vilaines paroles sont déversées. C'est ensemble que nous vaincrons ce fléau qui fait tant de ravage chez les jeunes tant d'un point de vue scolaire qu'humain.

Nous prenons notre part.

David MICHEL



Notre projet d'établissement

Dans chaque Vade Mecum, nous évoquons ce que vivent nos élèves dans le cadre de notre projet d'établissement. Voici ce qui se vit pour chacun de nos 3 axes au jour le jour.

- Prendre soin de notre « maison commune » : vous pouvez déposer vos journaux papier dans les containers bleu et jaune situé près du hangar sur le parking de notre ensemble scolaire. La société Cellaouate les récupère pour en faire de la ouate de cellulose et l'utilise comme isolant thermique. Merci à l'APEL qui coordonne cette initiative qui dure depuis plusieurs années.
- Développer des méthodes de travail : comment se souvenir du livre que l'on a lu ? Les élèves de CE2-CM1 en ont fait des boîtes illustrées.
- Coopérer : les élèves de 3è de Mrs Kadmiri ont réalisé des vidéos en langue anglaise pour dire non au harcèlement. Ces vidéos seront postées sur les réseaux sociaux du collège la semaine prochaine.

APEL

Lundi dernier, les membres de l'APEL se sont réunis pour planifier les actions à venir.

Une modification dans la constitution du bureau de l'APEL a été actée :

Présidente : Mme Hamnache

Vice-présidente : Mme Moscatelli

Trésorière : Mme Geoffroy

Vice-trésorière : Mme Pinaton

Secrétaire : Mme Quinquis

Secrétaire adjointe : Mme Séguillon

Restauration le mercredi midi

Suite à un sondage fait auprès de nos familles, il est désormais possible de déjeuner au collège le mercredi midi. Les familles doivent s'inscrire auparavant sur www.ecoledirecte.fr ou via un coupon réponse.

« Energie jeunes »

Cette semaine, l'association reconnue d'utilité publique « énergie jeunes » était présente pour une

première salve d'interventions auprès de chacune de nos classes de collégiens. Les thématiques, qui vont de « l'estime de soi à l'estime des autres » en passant par « apprendre à apprendre » et « la motivation » seront sans aucun doute profitables à nos élèves. Le parcours « citoyen » de nos élèves, allié au développement de méthodes de travail (axe de notre projet d'établissement), en sera ainsi enrichi.

Cérémonie du 11 novembre

Jeudi dernier, sous un beau soleil, 10 de nos élèves de primaire se sont réunis autour du monument aux morts de Tréguier pour la cérémonie du souvenir de l'Armistice du 11 novembre. Bravo à eux et à leurs parents de les avoir accompagnés pour ce beau moment de citoyenneté autour de M Arhant, maire de Tréguier. Un de nos anciens élèves, désormais officier à l'école navale, était également présent.



Quelques mots de breton...

Afin de valoriser la filière bilingue et les temps de découverte du breton, nous vous livrons dans chaque Vade Mecum quelques mots et expressions proposés par Catherine Gentric, enseignante de breton à l'école Notre-Dame. Cette semaine, quelques notions sur la saison actuelle, l'automne.

En 1900, *Merc'h Santez Anna* (La fille de Sainte Anne), joli nom de plume d'Anne-Marie Ropars, signe un très beau poème sur ce thème dans « la colonne bretonne » de l'Ouest-éclair, ancêtre de cette chronique :

*An heol a vihana muzul e sklerijenn,
Ar gwez bras a zo trist da weled er c'hoajoù,
Kollet o gwiskamant, hir ha treut o brankoù,
Bepred glav hag avel, koumoul du pe vorenn*

Hag en henchigoù don ne gaver nemet bouilhenn.

(Le soleil diminue l'ardeur de ses rayons, les grands arbres aux longues branches décharnées sont tristes à voir sans leurs habits. Il n'y a plus que pluies et vents, nuages et brouillards et les chemins creux ne sont plus que fange)

Au fil des jours...

Mardi 16 novembre : 17h-20h30 : Réunion de parents pour les 6èmes (inscription en ligne depuis le 8 novembre)

Mercredis 16 et 23 novembre : 12h45-14h45
Association Sportive

Jeudi 18 novembre :
Repas « far west » au restaurant scolaire

Vendredi 19 novembre : 9h40 : Collège et Cinéma «Woman at war » à Paimpol pour les 4è et 3è
15h50 : Heure de vie de maison

Lundi 22 novembre : 17h-20h30 : Réunion de parents pour les 5èmes (inscription en ligne depuis le 10 novembre)

Mardi 23 novembre : Visite de tutelle « école Notre-Dame »

Jeudi 25 novembre : 12h : Conseil des délégués de classe au CDI
17h-20h30 : Réunion de parents pour les 4èmes (inscription en ligne à partir du 12 novembre)

Vendredi 26 novembre 13h : Départ pour le conseil départemental à Saint-Brieuc pour les 3èmes et rencontre avec M Gouronnet, conseiller départemental

Mardi 30 novembre : Visite de tutelle « collège Saint-Yves »
17h-20h30 : Réunion de parents pour les 3èmes (inscription en ligne à partir du 16 novembre)

Et sur nos réseaux sociaux...

Instagram : [saint_yves.treguier](#)

Twitter : [@collegeYves](#)

Facebook : [Saint-yves Tréguier](#)

Ecole Notre Dame Tréguier



